Le Sénat a voté le projet fiscal par 268 voix contre 21

Nous avons dit hier que le Sénat avait, au cours de la séance de samedi, voté la taxe à l'importation et la taxe sur les paiements, la première sur un texte transactionnel fixant la taxe à 1,30 au lieu de 2 % et exonérant les produits agricoles, horticoles et les vins ; la seconde, après une déclaration de M Doumer, qui posa la question de confiance

Au cours d'une séance de nuit, dont nous avons donné le compte rendu dans nos dernières éditions, la Haute-Assemblée a adopté par 268 voix contre 21 l'ensemble du projet fiscal du Gouvernement.

Le douzième provisoire voté par les Chambres

D'autre part, se prononçant sur le douzième provisoire de mars, adopté par la Chambre, le Sénat a voté à l'unanimité ce douzième et a fixé le 4 mars comme date de sa prochaine séance.

LE VOTE DE LA TAXE SUR LES PAIEMENTS

Voici la liste des 34 sénateurs qui ont voté la disjonction de l'article 53, demandée par M. Lisbonne, c'est-à-dire contre la taxe sur les paiements 30 membres de la gauche démocratique MM. Emile Magnien, Fourment, Gardey Gay, Henri Cosnier, Lisbonne, Louis Soulié, Louis Pasquet, Marie Roustan, Louis Martin, Pajot, Pams, Perdrix, Peytral Pottevin, Poulle, Reboul, Sarraut, Serre, Laurent-Thierry, Tissier, Valette, François-Albert, Berthelot, Betoulle, Brenier, Brugnier, Cornand Cuminac Brivet

Deux membres de l'Union républicaine : MM Villetta-Gelé et Billiet

Un membre de l'Union démocratique et radicale : M Paul Strauss

Un membre de la gauche républicaine : M. Roussel

Dix-huit sénateurs se sont abstenus : MM. Ajam, Brager, de la Ville-Moysan, Chènebenoit, Chopin, Dupiantier, Duprey, Gaudin-de-Villaine, Jesse, Lebert, de Lubersac, Manceau, Penancier, Philipp, Rene Renoult, Steeg, Tournan de Selves, Leduc.

N'ont pas pris part au vote : MM. Bérenger et Pasqual

Tous les autres sénateurs ont voté contre la disjonction.

On sait que l'ensemble de l'article concernant la taxe sur les paiements fut ensuite adopté.

Un cheminot happé par une locomotive en gare de Fives

Dans la soirée de samedi, le sieur Alfred Courtecuisse, conducteur de train, demeurant rue des Prêtres, à Beuvry, avait pris le train pour se rendre à son dépôt à Somain. S'étant endormi dans son compartiment, il vint échouer en gare de Lille au lieu de descendre à Douai

Après avoir fait prévenir ses chefs, Courtecuisse se rendit à pied au dépôt de Fives, afin de prendre un train partant à minuit 55 pour regagner Douai

En traversant les voies vers minuit 30, il fut malheureusement happé par une locomotive qui sortait du dépôt de Fives.

Relevé sans connaissance avec un bras arraché et de nombreuses contusions, il fut transporté à l'infirmerie du dépôt, où M le docteur Bournonville fut appelé à lui donner des soins

Conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur, il a repris connaissance dans la journée d'hier. Son état est satisfaisant.

LA DISPARUE DE LINSELLES A ÉTÉ APERÇUE A RONCQ

Nous signalions hier matin la disparition d'une jeune fille de Linselles Mlle Elise Derive. La disparue a été vue à Roncq une heure après son départ du domicile paternel par une de ses amies Mlle Bourin Elle est montée dans le tramway qui dirigeait sur Tourcoing. La jeune fille a des parents en Belgique, à Namur. Est-elle partie les voir ?

ÉLECTION MUNICIPALE A PARIS (GOBELINS)

Hier a eu lieu, dans le quartier de la Maison Blanche à Paris (13e arr., Gobelins) le scrutin de ballottage de l'élection municipale complémentaire provoquée par le décès de M. Henri Chausselle En voici les résultats :

Inscrits : 12.643 ; votants : 8.961 ; bulletins blancs et nuls : 70.

Ont obtenu : MM. Gelis, communiste : 4309 voix ELU ; Daussy, radical socialiste : 3.018 ; Bernardini, Bloc National : 885 ; Delatour, radical socialiste dissident : 429 ; Bey, indépendant : 23.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

LES ARRAGEOIS VAINQUEURS DU CROSS D'AMIENS

Un cross interrégional a été disputé hier après-midi à Amiens. Il y avait 78 partants. Le parcours était de 12 kilomètres.

Voici le classement individuel : 1. Mascaud (Racing Club d'Arras, 37 m 25 s.) ; 2 Dupuis (Union Sportive d'Ailly-sur-Somme) ; 3 Duhamel (Groupe Sportif de Bois Guillaume) ; 4. Croquet (Arras Olympique) ; 5. Gaillard (Arras Olympique) ; 6. Duquesne (Amiens Athlétic Club)

Classement par équipes : 1. Arras-Olympiques 49 points ; 2 Racing Club d'Arras, 60 points ; 3. Football Club Rouen, 85 points.

ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande-Place. Téléph 9-51
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE DE CONSOMMATION

Cette Association Coopérative, que dirige avec tant de compétence et d'activité M. Jorion, avait convoqué hier, en assemblée générale, les 6380 sociétaires qu'elle a su grouper.

La salle du Casino-Théâtre, où elle eut lieu, s'emplissait dès 9 heures, de la foule des Coopérateurs, qui ont eu la sagesse de mettre en commun leur pouvoir d'achat.

Elle était venue, certes, discuter de ses intérêts, mais aussi savourer l'exposé éloquent et substantiel que leur fit, avec infiniment de talent, M Poisson, secrétaire général de la Fédération Nationale des Coopérateurs de France.

Sur l'estrade prirent place, autour de M. Gustave Longuespé, président : MM. Arsène Spriet, vice-président ; Albert Diericks, secrétaire et les membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée

M. Longuespé, président, remercie la nombreuse assistance de sa présence : elle est une preuve de l'attachement à la Société. Il remercie les dames. Le quorum étant atteint, il déclare régulièrement constituée l'assemblée et fait désigner deux assesseurs et cinq scrutateurs.

M. Albert Diericks, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 février 1925, qui est adopté sans observations.

M. Longuespé, président, présente en termes heureux, le rapport du Conseil d'Administration. Il indique que le chiffre d'affaire s'est élevé en 1925 à 8 millions 178 299 francs, en augmentation de 1.176.855 francs sur l'exercice antérieur.

Quatre succursales nouvelles ont été ouvertes.

Des conventions ont été établies par contrat avec 63 commerçants de la place, auxquels les coopérateurs peuvent s'adresser, ils auront la même ristourne que s'ils s'adressaient à la Coopérative

Ce service, de septembre à fin janvier, se traduit par des achats s'élevant à 208.194 fr.

Après avoir remercié le Conseil d'Administration, le directeur M. Jorion, et les employés, pour leur dévouement, il salue M. Poisson, qui a bien voulu accepter de mettre aujourd'hui sa compétence et son éloquence au service de la Roubaisienne.

M. Tiberghien donne lecture du rapport financier qui prévoit une ristourne de 5,50 sur les achats effectués.

Le bilan commercial est adopté sans observation.

La Conférence

M. Poisson, traita ensuite avec infiniment de compétence, de finesse et d'esprit, son sujet. Après un éloge mérité du Conseil d'Administration, et de la Direction commerciale, il donne des conseils, pratiques, pour un meilleur rendement des efforts de tous.

Il indique comme une faiblesse de la Société qu'un capital de 350.000 francs, insuffisant, permette de réaliser 8 millions d'affaires. Il croit qu'une augmentation des actions, étant donné la pauvreté de la valeur du franc, est indispensable. Il déclare que peu de Coopératives, dans les circonstances présentes, peuvent donner 5,50 % de ristourne. Faisant l'apologie de la Coopération, il la représente comme une école d'économie ménagère, un instrument de régularisation des cours, un embryon de société idéale.

Alors que le commerce ne recherche que le profit et ne s'occupe pas de vendre ce qui est bon, mais ce qui rapporte, la Coopérative, dit-il, livre des marchandises de la meilleure qualité, de poids sincère et au plus bas prix

Il proteste contre la calomnie qui tend à représenter les coopératives comme ne payant pas d'impôts Elles paient tous les impôts qui frappent le commerce, sans exception.

Dans une péroraison émouvante, et d'une tenue littéraire impeccable, M. Poisson représente la Coopération comme une institution économique nouvelle, préparant la transformation économique et sociale, dans une gestion essentiellement démocratique.

Son discours a été salué d'une vibrante ovation.

Ont été désignés comme administrateurs : MM. Desmarets, 665 voix ; Desobry, 679 voix ; Bourdeau, 674 voix Hubaut, 663 voix ; Huvenne, 647 voix.

Sont nommés commissaires de surveillance : MM. Willem, Delannoy, Tiberghien.

RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE

Vers 16 heures, Mlle Houzet Marie, sans profession, à Hauboudin, 7, Place Valmy passait rue Saint-Georges. Elle se trouvait sur la chaussée, quand soudain elle fut violemment heurtée et renversée par un jeune cycliste, garçon boucher, âgé d'environ 15 ans. Mlle Houzet se fractura le bras droit. Quant au cycliste, loin de s'occuper de sa victime, après s'être relevé, car il était tombé également, il enfourcha son vélo et se sauva. Une enquête est ouverte. La sûreté recherche l'auteur de cet accident.

IL ETAIT TEMPS

Vers 23 h. 30, M. Lejeune Emmanuel, 57 ans, journalier, sans domicile fixe, se jeta dans le canal au quai du Sartel, sous la passerelle des soies. Heureusement pour lui, on se porta à son secours et il put être retiré avant l'asphyxie complète. M. le docteur Picot, mandé lui prodigua ses soins et le fit admettre à la Fraternité de désespéré.

M. Lejeune est maintenant hors de danger. Il aurait tenté de se noyer, poussé par des chagrins de famille.

ET ENCORE UN AUTRE

Vers 9 h. 20, au Quai du Sartel, passerelle des soies, qui semble constituer un lieu de prédilection pour les désespérés, on retirait, assez tôt, pour l'empêcher de s'éteindre, M Eugène Vlaminck, 31 ans, homme de peine.

M le docteur Jacqremont, mandé d'urgence fut assez heureux pour ranimer le corps du désespéré, qu'il fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.

M. Vlaminck, étrange contraste, en proie à une crise alcoolique, avait voulu l'éteindre en se jetant dans l'eau.

Son état est satisfaisant.

GIFLÉE PAR... UN CAMION

Vers 16 h. 50, Mme Schoutchena, née Bouche Augustine, 28 ans, soigneuse à Tourcoing, rue des Cinq Voies, impasse Saint-Louis, passant à l'angle de rues du Vieil Abreuvoir et Nain, fut atteinte au visage par l'arrière d'un camion auto, appartenant à la maison André Lepoutre, 41, rue Saint-Antoine.

Accidentée sans gravité.

L'OUVERTURE DU CONCOURS DES ŒUVRES DE GUSTAVE NADAUD

Hier Dimanche, 28 Février, à 9 heures, s'est ouvert devant une salle particulièrement sélecte, et fort intéressée, la première matinée consacrée aux éliminatoires de la compétition, ouverte par « Les Amis de Roubaix », pour divulgariser les œuvres, si prenantes, du talentueux maître roubaisien.

La salle Pierre Destombes, au Conservatoire National de Musique, se prête à merveille à un genre d'auditions, dont la finesse et les expressions constituent les principaux mérites, les qualités vocales, à proprement parler, passant au second plan dans le répertoire de Nadaud, le chansonnier des salons par excellence.

Un jury, trié sur le volet, et particulièrement compétent, était appelé à juger les concurrents, qui, presque tous, firent preuve d'un véritable talent. Le maître François Bousquet, Grand premier prix de Rome, directeur du Conservatoire de Roubaix, dirigeait les opérations, ayant à ses côtés, M. Napoléon Lefebvre, président de « La Muse de Nadaud », vice président du jury ; MM. J. Scrive-Loyer, président des « Rosatis de Flandres », Jules Watteux, le génial « Broutteux », Mme Havez-Planque, la poétesse en renom, MM. Emile Fournier, président de la « Grande Harmonie », Th. Desbonnets, Maurice Dansette, Georges Desquiens, Léon Holleville, Auguste Labbe, Henri Lauridan, Henri Vendaele, secrétaire du Jury.

M. Louis Dewispelaere, toujours infatigable, occupait les fonctions de régisseur de scène et Mme Dewispelaere, pianiste accompagnatrice, se prodiguait pour faciliter la tâche ardue des concurrents.

Le contrôle des entrées était assuré par M. Charles Lamère et trois commissaires dévoués de « La Mutuelle Nadaud » avaient bien voulu assurer un service d'ordre impeccable.

LE PROGRAMME

Le captivant programme que nous avons présenté, fut suivi de point en point et sans la moindre défection. Les trois parties successives : Déclamation, chant et théâtre, se sont déroulées au milieu des bravos incessants des assistants et le Jury eut fort à faire pour départager leurs vaillants exécutants.

Après les éliminatoires de déclamation et de chant, M. F. Bousquet, président du Jury, proclama les lauréats que saluèrent de chaleureuses acclamations.

En voici les résultats : Déclamation : Pas de 1er prix ; 2e prix, M. Joseph Declercq, (Les amis du peuple) ; 3e prix M. Robert Lenoir (Mes chaussettes), chant : 1er prix, M. Camille Duquenne (Carcassanne) ; 2e prix M. César Ségard, (Bonhomme) ; 3e, M. Joseph Declercq (Ma philosophie).

Après la proclamation du palmarès, entra en scène, l'excellente troupe du « Théâtre Populaire de Roubaix », Avec un vif souci de rendre exactement la manière voulue et indiquée par l'auteur, une réelle compréhension des qualités très particulières qu'exigent les œuvres de Nadaud, les talentueux artistes interprètèrent à merveille « Salvator », l'exquise comédie aux sous-entendus savoureux et aux demi-mots qui en disent long ! Mlle Rose Désire, Mme Carier, MM. Désire et Vandenbrouck délectèrent véritablement l'assistance, qui se retira sous le charme !

Mme Armand Nasson, la pièce de Gustave Nadaud, assistait, fort intéressée, à l'hommage éclatant, rendu à son vénéré parent.

Un début aussi réussi, permet d'augurer à merveille des séances éliminatoires, qui suivront les dimanches 7 et 14 Mars, et du gala qui, 21 Mars, constituera un véritable apothéose de Gustave Nadaud !

BRADERIE DE LA RUE JULES-GUESDE (Ancienne rue du Tilleul)

Comme les années précédentes, la Braderie de la rue du Tilleul aura lieu sur la partie comprise entre les rues Pierre de Roubaix, et rues adjacentes vers le Pile, rue de Condé, etc., le lundi de la Mi-Carême 15 mars, de 8 à 13 heures.

Tous les marchands de place, forains propriétaires de jeux amusants, sont donc cordialement invités à venir s'installer pour le jour de cette Braderie, rue Jules Guesde, dont nous rappelons le franc succès obtenu l'année dernière.

FETES DU PILE, SARTEL ET TROIS PONTS

Les habitants des quartiers Pile, Sartel et Trois Ponts se sont réunis hier en assemblée générale au siège de l'Amicale Delzenne, sous la présidence de M. H. Leuridant, et de M. Ch. Lanière, président du Comité Général des Festivités de Roubaix.

M. Lanière donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion des Comités du Quartier et renouvelle à l'assemblée l'injonction du Comité directeur ordonnant que le Pile, Sartel et Trois Ponts fassent leur fête.

MM. P. Winaus et A. Dierick développent quelques arguments au sujet des festivités projetées : après échange de vue avec l'assemblée, cette dernière se rallie à la proposition de M. J. Wattremez qui est de faire quelques réunions présidées par M. le président du Comité des Fêtes de Roubaix dans le secteur qui est délimité comme suit : le Canal Sartel, Boulevard Gambetta, rue Pierre de Roubaix, Boulevard de Mulhouse, rue Nancy, Trois Ponts, Tir National et Leers.

Si elle ne donnent pas le contingent et l'appui nécessaire, les fêtes seront reportées en 1931 faute de cohésion.

Il est décidé que la 1re réunion aura lieu mardi prochain à 19 h. 30, chez M. Boulenger-Herbin, angle boulevard Colmar 12 bis et rue des Longues Haies ; la 2e, mercredi prochain, à 19 h. 30, chez M. Papegaye, 37, rue Molière, la 3e, jeudi prochain, à 19 h. 30, chez M. Vannusse, place des Trois Ponts.

Le président du Comité directeur rend hommage au Comité, le remercie de l'effort nouveau qu'il va tenter pour la réalisation des festivités.

GROUPEMENT DES SEPT AMICALES

Il est rappelé aux amicalistes des associations (Filles) : St-Antoine, Olivier-de-Serres, St-Vincent, Industrie ; (Garçons) : Hem, Delezenne et Turnaux que la fête annuelle travestie est fixée à samedi prochain 6 mars, dans la salle de la rue de l'Hospice. Le Comité organisateur compte sur la bon goût de chacun dans le choix des travestis et informe les invités que le contrôle fonctionnera à partir de 20 heures.

CONSULTATION DE NOURRISSONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Pour le mois de mars, les consultations de nourrissons de la rue Pellart, auront lieu les jours suivants :

Mercredi 3 mars, à 3 h. ; jeudi 4, à 3 h. ; mercredi 10, à 3 h. ; jeudi 11, à 3 h. ; mercredi 17, à 3 h. ; jeudi 18, à 3 h. ; mercredi 24, à 3 h. ; jeudi 25 à 3 h.

Celles de la rue Chanzy auront lieu les jours suivants :

Mardi 2 mars, à 3 h. ; vendredi 5, à 3 h. ; mardi 9, à 3 h. ; vendredi 12, à 3 h. ; mardi 16, à 3 h. ; vendredi 19, à 3 h. ; mardi 23, à 3 h. ; vendredi 26, à 3 h.

Pour les mères qui travaillent en usine et bénéficiant de la semaine anglaise, les consultations auront lieu les samedis 6 et 20 mars, à 3 h., rue Pellart, 115.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE

Ce soir lundi, à 7 heures précises répétition pour les dames, à 7 h. 30 répétition générale. Présence obligatoire.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Robert Vanhawerberke, rue de Toulouse, 47. — Paulette Mariscal, rue Henri Carrett... 6. — Roger Vandevoorde, rue Sainte-Thérèse, 35. — Rolande Lemahieu, rue de Lille, impasse Planquart, 8. — Alphonse Desmet, rue du Gros Saule, 7. — Yvette Lebarbier, rue de l'Epeule, 207, cour Boutens, 3. — Marthe Desbarbarbieux, rue Barbe d'Or, cour Wagnon, 9.

Décès. — Mireille Cornet, 28 jours, rue du Fontenoy, 87, cour Moreau, 37. — Romual Destrennes 58 ans, Boulevard de Strasbourg, 4. — Georges Dewasmes, 7 mois, rue Decrême, 68, cour Stichelbaut, 3.

WATTRELOS

Le concours de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons.

IL A REMPORTÉ LE PLUS VIF SUCCES

Le troisième concours d'hiver, le dernier de la saison, a eu lieu hier dimanche à Wattrelos.

Ce concours comprenait quatre catégories : 1. Gymnastes âgés de plus de 18 ans ; 2. Gymnastes âgés de moins de 18 ans ; 3. Gymnastes de plus de 13 ans ; 4. Gymnastes de moins de 13 ans.

Commencée à huit heures du matin, les épreuves se déroulèrent normalement aux emplacements désignés. Ces différentes épreuves furent suivies par un nombreux public attentif et émerveillé du beau travail des gymnastes.

A 11 heures (record) les épreuves étaient terminées, grâce à une organisation digne de tout éloge, assurée par la « Gauloise de Wattrelos, organisation qui laisse loin derrière elle, les précédentes. Aussi le Président de la Fédération n'a pas ménagé ses félicitations aux organisateurs à la tête desquelles il faut placer le sympathique Président de la « Gauloise », M. Paul Debeurme, le chef, M. Henri Vergin, les vice-présidents, Henri Derbée, Alphonse Imbrecht, M. A. Lecomte, le Secrétaire Gustave Leclercq et le Comité tout entier.

Avant la proclamation des résultats qui eut lieu au local de la « Gauloise », M. Jean Desruelles remercia la municipalité de Wattrelos pour l'aide apportée aux organisateurs. Il nota leur présence et remercia chaleureusement M. Philippe Leclercq-Lestienne, président d'honneur de la « Gauloise », M. Jules Piesvaux, membre du Comité de permanence de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, M. Edmond Thiefry, président de l'Union de l'arrondissement de Lille et les Présidents des Sociétés concurrentes.

Il remercia les gymnastes et pupilles d'avoir répondu si nombreux à l'appel de la Fédération fit ressortir les bienfaits de la gymnastique et les buts poursuivis par les sociétés. Il eut également un mot aimable pour les Jurés qui ne marchandèrent pas leur concours. Il profita de la réunion de ce jour pour adresser ses félicitations à M. Marcel Lefebvre, Le Président de « l'Espérance » de Wasquehal, secrétaire général de la Fédération a qui le Gouvernement vient d'octroyer les palmes académiques pour les services rendus à l'Education physique depuis plus de 20 ans. Il lui offrit une magnifique gerbe de fleurs au nom de la Fédération tout entière. Il adressa ses plus vives félicitations au vice-président Alphonse Imbrecht, de la « Gauloise », qui reçut également les palmes académiques.

En terminant, M. Desruelles remercia nominativement ses collègues du Comité de la Fédération et en particulier M. Emile Debuisine, vice-président ; MM. Parent et Leclercq, toujours sur la brèche et ne marchandant jamais ni leur temps ni leur bourse pour les organisations gymniques.

M. Desruelle termina en adressant ses sincères remerciements à la Presse régionale pour l'obligeance qu'elle eut en voulant bien insérer tous les communiqués concernant le concours de ce jour.

Le discours de M. Desruelles fut vigoureusement applaudi par l'assemblée entière.

Après le calme rétabli, on donna lecture du palmarès dont nous donnons ci-dessous le détail.

Cette belle démonstration gymnique se termina vers 13 heures après le tirage des primes d'encouragement entre tous les concurrents.

Nous terminerons en félicitant le Comité organisateur de la « Gauloise » pour la belle et bonne organisation de ces différentes épreuves.

Adultes. Catégorie Seniors. — 1. M. Roose « Ancienne », Roubaix ; 2. A. Delbecqe « Espérance » ; 3. Ch. Fontaine, id. ; 4. A. Comyn « Renaissance », Marcq ; 5. F. Poulet, « Ancienne » ; 6. A. Degauffroy, id. ; 7. Louis Delcroix « Roubaisienne » ; 8. K. Duhardin « Renaissance » ; 9. J. Lesage « Roubaisienne » ; 10. J. Desruelles « Espérance » ; 11. A. Hutin, « Patriote » Croix ; 12. L. Chantraine « Ancienne », Roubaix ; 13. Ch. Vansevenant « Patriote », Croix ; 14. L. Leman « Avant-Garde », Lys ; 15. G. Defranck « Espérance » ; 16. R. Hauwel, id. ; 17. R. Plouquel, id. ; 18. A. Vancamme « Renaissance » ; 19. P. Vandevelde « Jeunesse Ronoquoise » ; 20. Ch. Roy, « Patriote de Croix » ; 21. C. Vanmakelberg « Patriote », Wattrelos ; 22. A. Vandenabeele « Renaissance » 23. J. Paupelka, « Roubaisienne » ; 24. R. Lemaire, « Amicale » ; 25. J. Gilleman « Avant-Garde », Lys ; 26. C. Meersmann « Patriote », Croix ; 27. Ed. Pennel, « Roubaisienne » ; 28. K. Caron « Ancienne » ; 29. A. Delannoy, id. ; 30. L. De Wadder « Espérance » ; 31. A. Cavez, « Patriote » Wattrelos ; 32. Dhollander « Roubaisienne ; 33. H. Declercq « Patriote » Wattrelos ; 34. Leenckneck « Patriote », Wattrelos ; 35. D. Pennel « Roubaisienne » ; 36. F. Mahieu « Patriote », Wattrelos ; 37. L. Desmet « Ancienne ».

Adultes. Catégorie Juniors. — 1. M. Bourgeois Marcq ; 2. J. Gevaert « Roubaisienne » ; 3. M. Sailly « J.B.S. » Tourcoing ; 4. R. Rolens « Espérance » Wasquehal ; 5. A. Comyn « Renaissance » Marcq ; 6. Béron « Roubaisienne » ; 7. V. Lorthiois « Michet », Lannoy ; 8. A. Dhondt « Patriote de Croix » ; 9. J. Deleplanque « J.B.S. » Tourcoing ; 10. L. Vernier « Roubaisienne » ; 11. J. Morlighein « Espérance » ; 12. E. Vanwambeke « Gauloise » Wattrelos ; 13. J. Bouwens « Renaissance » ; 14. P. Charier, « Ancienne » Roubaix ; 15. A. Grousseau « Roubaisienne » ; 15. J. Vanrockelgheen «Espérance» 17. E. Tesse, « Michelet », Lannoy; 18. H. Rickewaert « Renaissance » ; 19. E. Cavy « Espérance » ; 20. G. Vandenberghe «Patriote» Croix; 21. J. Vanssenkiste « Renaissance » ; 22. Dubois André, « Espérance » ; 23. F. Goethals « Patriote » Wattrelos ; 24. A. Glorieux « Gauloise » Wattrelos ; 25. D. Marot « Ancienne » Roubaix; 26. H. Armand, id. ; 27. H. Barbieux « Espérance » ; 28. R. Desprez « Roubaisienne » ; 29. A. Lamotte « Renaissance » ; 30. M. Dubus, « Patriote » de Wattrelos ; 31. Boussagnet «Amicale » Toufflers ; 32. Gevaert « Roubaisienne »; 33. R. Windels « Renaissance » ; 34. M. Gaudemont « Roubaisienne » ; 35. R. Delaplace « Gauloise » Wattrelos ; 36. O. Carette « Michelet » ; 37. Vanwilcermersch « Espérance » ; 38. M. Defrenne « Gauloise » Wattrelos ; 39. L. Carels « Ancienne » ; 40. H. Bouanni « Amicale » ; Toufflers ; 41. Houttekate « Roubaisienne » ; 42. H. Steux « Patriote » de Wattrelos ; 43. J. Verciruysse, id. ; 43. J. Desprez « Roubaisienne » ; 45. E. Debyssehap « Amicale » Toufflers ; 45. A. Delattre « Gauloise » Wattrelos ; 47. F. Boone « Amicale » Toufflers ; 48. A. Macaigne « Ancienne » et 49. V. Evrard « Ancienne ».

Pupilles. Catégorie Juniors. — 1. R. Everhagrde « Ancienne » Roubaix ; 2. Ch. Brulois, « Espérance » Wasquehal ; 3. M. Verriest « Michelet » Lannoy ; 4. Vanpeteghem « Roubaisienne » Roubaix ; 5. Vanholtebeck « J.B.S. » Tourcoing ; 6. A. Debenne « Ancienne » Roubaix ; 6. P. Deschemacker id. ; 8. T. Cornélis « Roubaisienne » id. ; 9. Morlighem «Espérance» Wasquehal ; 10. R. Blain « Patriote » Wattrelos 10. J. Florine, id. Croix ; 12. C. Pottier « Amicale » Toufflers ; 13. Vanhomme « Patriote » Croix ; 14. Vankerkhoir « Ancienne » id. ; 14. P. Joye « Roubaisienne » Roubaix ; 16. R. Declercq « A.G. » Lys ; 17. L. Dornier, «Patriote» Wattrelos ; 18. R. Madern « Amicale » Toufflers; 19. Capelier « Amicale » Toufflers ; 20. L. Leloi « Gauloise » Wattrelos ; 21. Liénart « Patriote » Croix ; 22. Bodelle « Roubaisienne » Roubaix ; 23. Lesage, id. ; 24. Feuillet « Amicale » Toufflers ; 25. Giselinck « Roubaisienne » Roubaix ; 26. Vandervincken « Patriote », Wattrelos ; 27. Deghin « Gauloise », id. ; 27. Grenier « Ancienne » Roubaix ; 29. Boucher « A.G. » Lys ; 30. Richet « Amicale » Toufflers ; 31. Dutrieux « Ancienne » Roubaix ; 33. Dezier « Amicale » Toufflers ; 34. Angellis « Roubaisienne » Roubaix ; 34. Desplanque « Amicale » Toufflers ; 36. Driaussens « Roubaisienne » ; 37. Devrieze, id.

Nous donnerons demain la suite du palmarès.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Bazin et Cie, Jean Langlois, 38 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, au cours de son travail, a glissé sur un bâton de fuseaux, se faisant une contusion violente à l'orteil gauche avec hématome : 15 jours.

— Aux Colles du Nord, Louis Lescuyo, 43 ans, manœuvre, demeurant à Leers, s'est fait un effort aux reins au cours de son travail. Douleurs dans la région lombaire gauche : 10 jours.

— A la fonderie V. Behague et Cie, Jean Ysebaert, 18 ans, mouleur, demeurant rue des Champs, impasse Lefebvre, 17, a reçu un éclat de fonte dans l'œil. Corps étranger profond de la cornée gauche : 15 jours.

— Dans le chantier A. Carrette-Duburcq, rue des Crétiniers, Camille Boysen, terrassier, demeurant à Roubaix, en levant un wagon pour le mettre sur rail, s'est fait une déchirure musculaire dorsale gauche : 10 jours.

— A l'usine Leclercq Dupire, Charlotte Lacroix, 20 ans, soigneuse, demeurant à Hérinnes, en descendant de l'auto qui l'amenait à l'usine, s'est fait une entorse du pied gauche : 3 semaines.

— A l'usine Pastenackels, Alis-Lamerant, 52 ans, jeinturier, en déchargeant un camion s'est fait une contusion violente au pied droit : 12 j.

— A l'usine Leclercq Dupire, Rachel Deloof, 18 ans, demeurant rue Delmarre, 3, a fait une chute au cours de son travail. Contusion des deux genoux et plaie : 13 jours.

— A l'usine La Ruche, Jeanne Lecroart, 40 ans bobineuse, demeurant sentier Delbar, s'est fait une piqure au doigt par bavure de fer au métier. Plaie de l'index droit : 12 jours.

— A la filature de Saint-Liévin, Céline Vandenbon, 36 ans, soigneuse de carde, demeurant rue Jules Guesde, 52, a eu la main gauche entraînée par une courroie et serrée entre celle-ci et la poulie. Coupure étendue du dos de la main gauche, sutures : 15 jours.

— A l'usine Kuhlmann, Paul Castelain, 31 ans, homme de peine, demeurant rue de Mouscron, 167, a été brûlé à la jambe droite par du sulfate. Brûture à la face interne du mollet droit : 15 j.

— A la filature du Saint-Liévin, Victor Gothals, 24 ans, mécanicien, demeurant rue Faidherbe, 261, en faisant une réparation a touché un fil électrique lui causait des troubles nerveux profonds par le courant.

— A l'usine Watine, Yvonne Delmée, 14 ans, voyageuse, demeurant à Roubaix, en s'accroupissant pour lier une corde, s'est fait une piaie profonde au pied droit : 10 jours.

— A la Manufacture des cuirs lisses, Théophile Deloffre, 39 ans, homme de peine, demeurant à Estaimpuis, en déchargeant un camion de cuirs s'est contusionné à la poitrine : 12 jours.

— A l'usine Watine, Charles Lemahieur, 46 ans, homme de peine, demeurant à Leers, en nettoyant un briseur, s'est fait une piqure septique au pouce droit : 12 jours.

— A l'usine Leclercq Dupire, Marie Deslemmes 59 ans, tisserande, demeurant rue Vallon, 38, en se baissant pour graisser sa chaine s'est fait un effort. Lumbago traumatique : 10 jours.

— A la filature du Saint-Liévin, Albert Cossement, 23 ans, mécanicien, demeurant rue Condorcet, 11, a eu l'index pris entre la vis de serrage et l'outil d'un tour. Plaie à l'index droit avec arrachement de l'ongle.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COOPERATIVE « L'HUMANITE ». — Li Coopérative d'alimentation « L'Humanité », de Wattrelos, s'est réunie en assemblée générale, hier, dimanche, à 16 heures, au siège social.

Une assistance nombreuse a pris part aux délibérations. M. Lamarque, Président, était entouré de MM. Vandememan Georgee, Verdon Joseph assesseurs.

L'assemblée adopta le rapport moral présenté par M. Leconte Edmond, Secrétaire. Celui de la Commission de Contrôle, par M. Carlier Emile, et celui du Comité de Prévoyance par, par M. Lannoy Théophile.

Après un échange de vue qui constate que 2.050.000 frs d'affaires ont été réalisés avec le modeste capital de 24 francs, il est décidé qu'une ristourne sera accordée sur le pain, le charbon, la boucherie. Quant à l'épicerie dont les affaires ne sont pas prospères il ne sera pas possible de ristourner.

A la demande du Conseil d'administration une causerie sur la valeur morale et pratique de la Coopérative fut faite par M. Bardiès.

Il préconisa pour parer aux difficultés financières et à la crise qui sévit, non seulement sur les coopératives, mais sur les affaires en général, une augmentation du taux de l'action, permettant de mettre à la disposition du Conseil d'Administration, les ressources suffisantes pour atteindre des résultats positifs.

Il souligne comme un tour de force, que le Conseil d'Administration ait pu réaliser 2.000.000 d'affaires, avec le modeste capital de 24.000 francs.

Il exalte les vertus de la coopération et fait ressortir ce qu'il serait possible de réaliser dans l'ordre social, si la classe ouvrière consacrait toute sa capacité d'achats aux coopératives.

Une tombola tirée parmi les membres présents a clotturé cette séance qui portera ses fruits.

CROIX

UN VIEILLARD VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO. — Vers 5 h. 45, M. Louis Lepers, âgé de 80 ans, pensionnaire à l'hospice de Croix, passant au lieu dit « Le petit Wasquehal », fut tamponné, renversé et blessé, par un auto-car de plaisance, suivant le Grand-Boulevard. Le malheureux vieillard, relevé par des passants, fut soigné par M. le docteur Berthon qui releva une fracture des deux jambes et des plaies contuses du cuir chevelu. Il a été admis à l'hôpital. Son état est grave.

CAVALCADE DE BIENFAISANCE. — L'Association Philanthropique « La Bienfaisance de Croix » remercie les nombreuses personnes qui ont déjà donné leur concours gracieux pour l'œuvre charitable qu'elle poursuit. Dès à présent, l'on peut envisager que six chars participeront à la brillante cavalcade du 14 mars prochain (Mi-Carême).

Quelques vendeurs et vendeuses de chansons sont encore demandés. S'adresser au siège, chez Seigneur, 7, rue Ghesquière, à Croix.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables le mercredi 3 mars, à la mairie de Croix, de 9 h. 30 à midi.

Le contrôleur recevra ce jour là, dernier délai, les déclarations de revenus et de charges de famille des contribuables retardataires.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Dubus Ginette, rue de Tourcoing, 141.

Publication. — Liénard Fortuné, rue Saint-Piat, 5 et Trapon Paule, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

WASQUEHAL

AMICALE LAIQUE DU CAPERAU. — Dans sa réunion du 23 février qui a eu lieu chez M. Lejeune, vice-président de l'Amicale, M. Emile Leroy, secrétaire et M. Fried, directeur de l'école, trésorier, ont rendu compte du concert du 23 janvier dernier. Le bénéfice de cette fête a atteint plus de 2.500 francs et le comité organisateur se fera un devoir d'en faire profiter les enfants en organisant quelques excursions pendant la période des vacances et des vêtements chauds seront distribués aux plus nécessiteux dès l'approche de l'hiver.

Le comité a en outre, décidé de faire appel à tous les anciens élèves ainsi qu'aux parents de ces élèves pour venir grossir les rangs de l'Amicale ; déjà une centaine de membres y adhèrent et il espère que ceux qui ne font pas encore partie de cette phalange se feront un devoir d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 21 mars, dans la salle des fêtes du Capreau.

Au cours de cette assemblée, il sera procédé au renouvellement du Conseil d'administration et au tirage d'une brillante tombola entre tous les membres présents.

ENQUÊTES DIVERSES. — M. d'Hermies, commissaire enquêteur, se tiendra à la Mairie le 4 mars, de 14 à 16 heures, pour recevoir les déclarations des habitants relatives au dossier de demande d'installation d'une laiterie particulière, rue de Lille, par M. Cyrille Merlevède, et 2° les déclarations sur le projet de lotissement de terrain au lieudit « le Calvaire », par la Société d'Habitations à bon marché « Notre Gîte ».

FERMETURE DES COLOMBIERS. — Les colombiers devront être fermé du lundi 1er mars au 20 avril inclus. Ces prescriptions ne sont pas applicables aux pigeons voyageurs.

ETAT-CIVIL. — *Publication.* — Honorat Depooter, menuisier et Céline Marcq, tisserande.

Décès. — Louise Carette, 63 ans, impasse Duthoit, 14.

HEM

MUTUELLE « LA SÉCURIT